

Le Contrat de Bassin Ouche 2012-2016

Comité de rivière

16 janvier 2012

Présentation du projet de contrat





Le Contrat de Bassin Ouche

Un contrat en 5 parties



Le Contrat de Bassin Ouche

I. DESEQUILIBRE QUANTITATIF EN PERIODE D'ETIAGE

	AEP	Canal	Irrigation	Tous usages
Connaissance prélèvements et ressources	Instrumentation des captages	Hydraulique des débits et des fuites, enregistrer les pratiques		BDD sur les prélèvements
Réduire/ Maitriser les besoins	Réduction des fuites sur les réseaux Récupération des eaux de pluies	Etanchéité du canal Capacité des réservoirs	Bassin de stockage	
Anticiper / Gérer les situations de crise	Vigilance : anticiper l'alerte Débits réservés en rivière pour les principaux prélèvements Sécuriser l'approvisionnement en eau potable (ressources, réseaux...)			



Le Contrat de Bassin Ouche

II. GESTION QUANTITATIVE EN PERIODE DE HAUTES EAUX

Risque = Aléas + vulnérabilité

Réduire les aléas en développant une gestion globale efficace

➤ Rétention dynamique des crues et restauration des champs d'inondation

→ *restauration physique de l'Ouche aval*

➤ Rétention des eaux pluviales urbaines

Réduire la vulnérabilité

➤ Pose de repères de crues

➤ Gestion coordonnée de la manœuvre des ouvrages hydrauliques



Le Contrat de Bassin Ouche

III. QUALITE DES EAUX

Vulnérabilité des ressources en eau potable

- Aires d'alimentations de captages
 - jusqu'à 4 captages pour les pesticides
 - jusqu'à 10 captages pour les nitrates

Pollution par les substances dangereuses

Micropolluants
industriels et
HAP

- SDA Grand Dijon et A38
- Pollutions industrielles

Pesticides

- Désherbage communale
- Agriculture biologique
- Désherbage en zone agricole
- Aires de lavage matériel agricole



Le Contrat de Bassin Ouche

III. QUALITE DES EAUX

Vulnérabilité des ressources en eau potable

Pollution par les substances dangereuses

Micropolluants
industriels et
HAP

Pesticides

Atteinte du bon état des eaux superficielles et souterraines

Pollution
domestiques et
industrielles

- Assainissement collectif
- Assainissement individuel
- Décharges communales

Eutrophisation

- Pratiques d'élevage en amont
- Intrants sur l'ensemble du BV
- Ripisylve sur les affluents

Connaissance → réseaux de mesures et suivi hydrobiologique



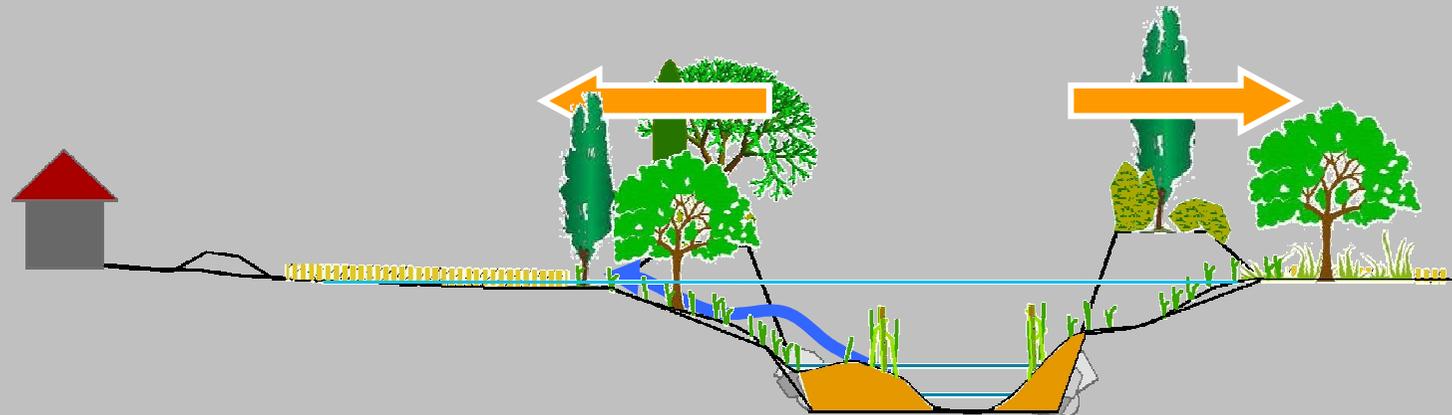
Le Contrat de Bassin Ouche

IV. QUALITE DES MILIEUX

Restauration physique de l'Ouche aval

Fonctionnement écologique du milieu

1. Restauration du fonctionnement **latéral** dans un espace de liberté cohérent → **Trames vertes et bleues**
2. Restauration des champs d'expansion des crues → **Risque inondation**



Faisabilité - → Diversification du lit mineur - → Travaux
----- → Concertation -----



Le Contrat de Bassin Ouche

IV. QUALITE DES MILIEUX

Restauration physique de l'Ouche aval

Restauration et la mise en valeur de l'Ouche dans sa traversée de Dijon

- Diversification du lit mineur
- Accessibilité aux berges



Au champs captant des Gorgets



Au collège du parc



Le Contrat de Bassin Ouche

IV. QUALITE DES MILIEUX

Restauration du potentiel écologique du bassin

Zones humides

Inventaire systématique

→ Enjeux ? Actions de préservation ?

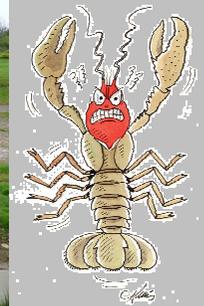
Inventaire biodiversité canal

Restauration physique
des **têtes de bassin**

Arvo
Chamban
Vandenesse
Sirène

+
Ecrevisse à
pattes
blanches

Région naturelle de l'Auxois



Le Contrat de Bassin Ouche

IV. QUALITE DES MILIEUX

Restauration du potentiel écologique du bassin

Trame verte

Entretien **ripisylve**

Haies de la plaine alluviale



Le Contrat de Bassin Ouche

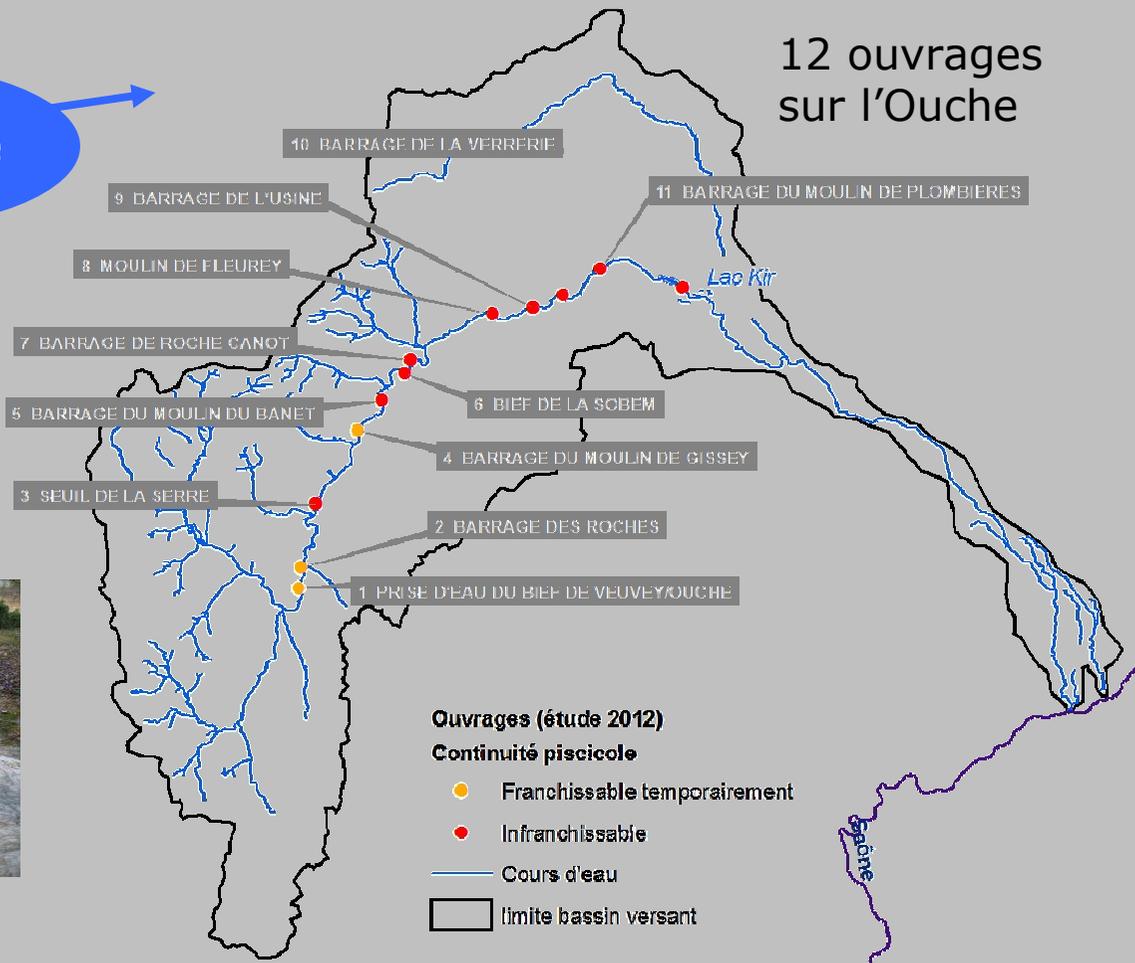
IV. QUALITE DES MILIEUX

Restauration du potentiel écologique du bassin

12 ouvrages sur l'Ouche

Trame bleue

+
La Gironde
L'Arvo



Le Contrat de Bassin Ouche

IV. QUALITE DES MILIEUX

Défense contre les espèces envahissantes

➤ **Inventaire** → répartition ? Impacts ? → **suivi + gestion**

➤ Essais sur la **Renouée**



➤ Lutte **Ragondin**



Le Contrat de Bassin Ouche

V. COMMUNICATION

I.4 Gérer les situations de crise	I.4 Débits réservés	Détermination des débits réservés en rivière pour les principaux prélèvements (canal et AEP)	10 000 €
II.1 Réduire les aléas en développant une gestion globale efficace	II.1 A1éas	Etude hydraulique préalable pour la régulation dynamique des crues et la restauration du fonctionnement hydro-morphologique de la rivière	82 410 €
	II.1 SDEP	Elaborer un programme de travaux pour le réajustement des eaux pluviales des réseaux séparatifs sur le territoire du Grand-Dips et mise en oeuvre des travaux	300 000 €
II.2 Réduire la vulnérabilité	II.2 Culture du risque	Pose de repères de crues	8 000 €
III.1 Vulnérabilité des ressources en eau potable et pollution par les substances dangereuses → risque accru pour la santé publique	OF SE: Evaluer		
	III.1 AAC		
	OF P		
	III.1 SDA GD		
	III.1 SDA A3		
	III.1 SD		
	III.1 Désherbage communal		
	III.1 AB		
	III.1 Aires de lavage 1		
	III.1 Aires de lavage 2		
III.1 Désherbage agricole			



Plan Ouche
j'aime ma rivière, je la protège

Accueil Les Actualités L'Ouche Le Plan Ouche Le SNEABOA

Edito

Le mot de la présidente

Destinées à des Rencontres de... prochain à Longue...

Temps de dialogue bassin, c'est... présenter son avis de recueillir l'avis

L'avancée du Schéma d'Aménagement et Contrat de bassin qui devrait bientôt être actions menées en faveur de la protection

Comment penser le développement compatible avec un milieu naturel sauve

Dans quel cadre européen et national se le bassin...

sort , à titre d'exemple, les pistes de que je souhaite riches de la participation



Le Contrat de Bassin Ouche

Calendrier

Pour un passage en **Comité d'agrément** le **2 juillet** :

-----corrections – ajustements -----

Mars : Comité de rivière **Validation** (le 21)

2 avril : envoi des dossiers en préfecture

2 mai : envoi des dossiers (+ saisine Etat) à l'Agence

Merci de votre
attention

